

Paris, le 14 avril 2009

Destinataires :

- Comités Régionaux
(pour diffusion aux clubs et Responsables des Juges)
- DTZ

Fédération Française de Gymnastique
Réf : AS/ N°668/2009
Service Sport
Objet : Jugement GAF saison 2008/2009
Lettre FFG N°2

▼
Fédération fondée
le 28 septembre 1873,
reconnue d'utilité publique.

Madame,
Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, des informations relatives au jugement GAF.

Nous vous informons que ces éléments complémentaires entrent en vigueur dès réception de la présente

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

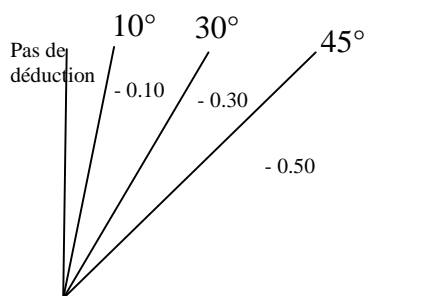
Daniel Goury
Directeur Technique National

Copie : J Rey – PHB – M.Boutard – AM.Lemêtre – B Thoulé – CNS GAF - Communication

CRITERIUM Barres

Exécution imposés F et G:

Ĵ et M̄ déductions pour angles applicables à partir des coupes nationales 2009



Rappel : pour les autres éléments, se référer à la page 15 de la brochure des imposés

FEDERAL et NAT B

Barres – Poutre – Sol: si une A FFG est exécutée en sortie

- pas d'exigence de composition
- pas de valeur d'élément
- déduction pour exercice sans sortie

Barres: modifications

- Stalder ou endo ou tour d'appui arrière libre sous l'horizontale : éléments de valeur B + 0.50 de pénalité pour angle
- Tour d'appui arrière avec appui des hanches : élément de valeur A (*différent du tour d'appui arrière libre sous l'horizontale*)
- Tour d'appui arrière avec appui des hanches + prise d'élan : déduction de **0.30** pour élan à vide

QUESTIONS / REPONSES

SAUT	
<u>En lune la gymnaste pose la tête</u> : quelle pénalité ?	Pénalisation pour chute sur l'agrès + déductions pour fautes générales (bras fléchis, position du corps etc.)
CRITERIUM BARRES	
<u>Imposé E</u> : option « prise d'élan à l'ATR, jambes tendues et serrées, corps tendu », la gymnaste n'atteint pas les 10° Pénalisation pour élément manquant ?	Non, et c'est une <u>exception</u> Pas d'option et déductions pour les angles comme pour l'élément de base
FEDERAL POUTRE	
La liaison <u>souplesse arrière- souplesse arrière</u> peut-elle remplir l'exigence de série acrobatique ?	OUI pour autant qu'il n'y ait pas d'arrêt ou de passage par la fente : dès que la jambe libre se pose, elle devient jambe d'appui et la 2 ^{ème} jambe se lève. On doit avoir continuité dans le mouvement